

JOURNAL DU CULTIVATEUR,  
ET

Procédes du Bureau d'Agriculture du  
Bas-Canada.

LE Soussigné ayant fait des arrangements avec le Bureau d'Agriculture, pour la publication d'un Journal mensuel, prend la liberté d'annoncer que le premier numéro paraîtra en Anglais le 1er de Mai prochain, et en Français, quelques jours après. Il se flatte de pouvoir mettre régulièrement sous les yeux de la population agricole beaucoup de renseignements utiles et intéressants, ayant directement rapport à l'amélioration de son état et à son bien-être. Le prix de la souscription ayant été réduit à 2s. par an, il sera impossible d'ouvrir des comptes ou de recueillir des souscriptions dans les campagnes. Ceux qui se proposent de souscrire auront donc la bonté de payer d'avance; et comme il n'est pas commode de transmettre la somme par la poste, on recommande ou que cinq voisins se joignent ensemble pour envoyer dix schelins, pour cinq exemplaires, ou que les Secrétaires des Sociétés locales d'Agriculture fassent tenir les noms des souscripteurs de leur arrondissement, en les accompagnant d'une remise d'argent. Les personnes qui peuvent avoir payé d'avance pour le "Journal d'Agriculture," recevront le "Journal du Cultivateur" gratis, en faisant connaître leur désir à l'Éditeur.

Les principaux objets de l'Éditeur du Journal seront d'en faire un Répertoire de communications ou productions originales de personnes ayant des connaissances pratiques dans leurs localités particulières;

D'extraits de publications, soit de ce continent, soit d'Europe, de nature à jeter du jour sur notre propre agriculture.

De l'application, aussi populaire que possible, et dépourvée de termes purement techniques, des sciences de la géologie et de la chimie aux affaires de l'agriculteur pratique. Ceci nécessitera une revue soignée du progrès de la science et de la lumière qu'elle jette sur la reproduction des plantes et des animaux, sur la nature des sols et sur les moyens économiques de les rendre productifs.

L'Éditeur invite les hommes pratiques à correspondre avec lui. Dans quelque langue que soit écrite la correspondance, elle sera soigneusement traduite en l'autre.

ANNONCES.

Le Soussigné étant tenu par son engagement avec le Bureau d'Agriculture d'imprimer un très grand nombre d'exemplaires du Journal, ses colonnes fourniront un excellent moyen d'annonces ou avertissemens, non seulement à ceux qui auront à vendre

des produits agricoles, mais encore aux marchands, manufacturiers et artisans en général. Le taux a été réduit à 3d. par ligne pour la première insertion, et à 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente, payable d'avance, excepté dans le cas de Sociétés d'Agriculture dont les comptes seront rendus semi-annuellement. Pour pouvoir faire tenir le paiement au même temps que les annonces, on pourra regarder neuf mots comme équivalents à une ligne, et calculer le coût en conséquence.

Toutes les communications ou lettres adressées à "l'Éditeur du Journal du Cultivateur, Montreal," doivent être affranchies.

H. RAMSAY.

Montreal, 1st May, 1853.

PAPIER A ECRIRE, LIVRES DE COMPTES,  
&c., &c.

EN GROS.

LE Soussigné a toujours en mains un Fonds considérable et bien assorti de Papier à Ecrire, à Enveloppes, à Dessiner, et autres; aussi LIVRES DE COMPTES, tels que Grands-Livres, Journaux, Brouillards, &c.

H. RAMSAY.

Montréal, 1er Mai, 1853.

AVIS SPECIAL.

COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCES SUR LA VIE.

Incorporée par Acte du Parlement.

LE REVENU EXCEDE £12,500.

Les Moyens accumulés excèdent £30,000.

Président, H. C. BAKER, Cér., F. I. A.  
Vice-Président, JOHN YOUNG, Cér.

LES évaluations des affaires de cette Compagnie sont annuelles, et commencent le 1er Mai, préparatoirement à l'Assemblée Annuelle, qui se tient au mois d'Acût.

Toutes polices émanées dans la Branche Mutuelle, sur lesquelles deux primes ont été payées annuellement, participent d'après les taux, aux profits déclarés à chaque évaluation suivante.

Les personnes qui se proposent d'effectuer des assurances sur leur propre vie, ou sur les vies d'autres individus, voudront bien se rappeler qu'en transmettant de bonne heure leurs propositions, soit au Bureau Principal, soit à l'un des Agens, elles peuvent s'assurer les avantages de l'entrée, ou inscription de cette année, et participer ainsi aux profits qui doivent être déclarés en Août, 1854, ou une année plutôt que ceux dont les polices porteront une date postérieure au 3 Avril prochain.

Le fait incontestable que les habitans de l'Amérique Britannique du Nord ont montré ainsi qu'ils appréciaient les avantages particuliers qu'ils se procurent, en assurant avec cette Compagnie, la seule établie dans leurs limites, ne peut que causer beaucoup de satisfaction aux Directeurs, et la comparaison suivante prouvera affinement que la grande valeur de ces avantages n'a pas été exagérée. Elle est compilée correctement des rapports parlementaires publiés des comptes enregistrés par les différentes Compagnies organisées d'après l'Acte d'Enregistrement des Compagnies à Fonds Conjoints, des 7e et 8e Vict., chap. 110.

Celles-là seulement ont été choisies dont les rapports em brassent un espace de trois années ou plus, à l'exclusion de celles qui entreprennent d'assurer contre le feu, aussi bien que sur la vie, et d'une ou

deux dont les comptes sont imparfaits ou inintelligibles. Leurs noms sont: "The Ægis, British Empire, Mutual, Catholic Law & General, City of London, Colonial, Consolidated Investment, English Widow's Funds & General, (Fonds de la Veuve Anglaise et Général), Gresham, India & London, Legal & Commercial, London & Provincial Law, London & Provincial Joint Stock, Mercantile, Mitre, Professionnal, Prudential Mutual, Solicitors & General, Sovereign, & Times, étant au nombre de 19, et ayant une durée de 83½ années, la moyenne étant de près de 4½.

	Les 19 bureaux.	Moyenne de chaque bureau près de 4½ ans de durée.	Celui du Canada, 4½ ans.
Primes reçues moins primes remises et ré-assurance . . . . .	381,384	20,073	27,037
Intérêt, honoraires et amendes reçues, moins intérêt et dividendes payés.	19,713	1,037	4,259
Ensemble . . . . .	£401,097	£21,110	£31,296
Payés pour demandes ou réclamations . . . . .	84,487	4,447	4,298
Payé pour frais, y compris les déboursés préliminaires, lorsqu'il sont définis, et compte d'intérêt, où il y a balance due.	248,517	13,080	7,969
Payé pour profits sur polices . . . . .	nil.	nil.	212
Ensemble . . . . .	£333,004	£17,527	£12,479
Balance nette du fonds des primes et intérêt restant à la clôture des comptes..	68,093	3,583	18,817
	£401,097	£21,110	£31,296

A ces chiffres, comme montrant la grande valeur d'un intérêt croissant et d'une dépense modérée, en accumulant les fonds d'une Compagnie d'Assurance sur la Vie, et la création de profits qui s'en suivent, les Directeurs ajouteront nonnément les avantages résultant d'une gestion locale, le règlement prompt des demandes ou réclamations, le placement de tout le fond dans le pays, et la plénitude particulière des renseignements fournis par les rapports annuels," comme donnant, à leur avis, à la COMPAGNIE DU CANADA, des titres encore plus forts à la préférence de ceux qui se proposent d'assurer.

On peut obtenir des renseignements concernant la position de la Compagnie, ainsi que des formuliers de propositions et des rapports annuels, en s'adressant à ce Bureau, ou à un des Agens.

Les demandes pour Assurance peuvent aussi être transmises par la poste.

THOMAS M. SIMONS,  
Secrétaire.

Hamilton, 16 Mars, 1853.

BRANCHE DE MONTREAL.

H. RAMSAY, Gérant.  
T. RAMSAY, Secrétaire.

On peut voir les résultats détaillés de chaque Bureau formant les quantités totales données ci-dessus, en s'adressant à l'un des Agens de la Compagnie, et leur inspection fera voir de plus que le résultat d'une comparaison en détail est plus favorable à la Compagnie du Canada, que lorsqu'on prend la moyenne du résultat total.